

Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

50/122797/1481509

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

## I.3 Opérateur

**EARL FERME DE LA RYAUTE**  
 1 IMPASSE DE LA RYAUTÉ,  
 50510 SAINT SAUVEUR LA POMMERAYE  
 France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**  
 FR-BIO-01  
 Lieudit Lamothe Ouest,  
 32600 L' Isle Jourdain  
 France

## I.5 Activité ou activités de l'opérateur ou du groupe d'opérateurs

PRÉPARATION, PRODUCTION

## I.6 Catégorie ou catégories de produits visés à l'article 35, paragraphe 7, du règlement (UE) 2018/848 du Parlement européen et du conseil et méthodes de production

- (A) Végétaux et produits végétaux non transformés, y compris les semences et autre matériel de reproduction des végétaux
  - production biologique, sauf durant la période de conversion
  - production durant la période de conversion
- (B) Animaux et produits animaux non transformés
  - production biologique, sauf durant la période de conversion
- (D) Produits agricoles transformés, y compris les produits de l' aquaculture, destinés à l' alimentation humaine
  - production de produits biologiques

## II.1 Répertoire des produits

### Céréales, légumineuses et oléagineux

Cameline	Biologique
Colza	Biologique
Maïs	Biologique
Tournesol	Biologique
Triticale d'hiver	Biologique
Maïs	Conversion
Triticale d'hiver	Conversion

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

08/11/2022 - L'Isle Jourdain  
 Le Directeur Général,  
 Thierry STOEDZEL

## Signature



## I.8 Validité

Certificat valide du **19/10/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite



Certificat en vertu de l' article 35, paragraphe 1, du règlement (UE) 2018/848 relatif à la production biologique et à l' étiquetage des produits biologiques

## I.1 Numéro du document

50/122797/1481509

## I.2 Type d'opérateur

- Operateur  
 Groupe d' opérateurs

## I.3 Opérateur

**EARL FERME DE LA RYAUTE**  
 1 IMPASSE DE LA RYAUTÉ,  
 50510 SAINT SAUVEUR LA POMMERAYE  
 France

## I.4 Organisme de contrôle

**ECOCERT FRANCE SAS**  
 FR-BIO-01  
 Lieudit Lamothe Ouest,  
 32600 L' Isle Jourdain  
 France

### Détaillant

Œufs

Biologique

### Huiles et graisses

Huile de cameline  
 Huile de colza  
 Huile de tournesol, brute

Biologique  
 Biologique  
 Biologique

### Poules domestiques, en vif

Poulardes, en vif par an  
 Poulets de chair, en vif par an

Biologique  
 Biologique

### Surface de Biodiversité

Prairie permanente  
 Prairie temporaire

Biologique  
 Biologique

### Viandes de volaille et produits d'abattage

Viandes de volailles / Découpe de volaille / Ailes épicées

Biologique

### Volailles en vif

Pintades, en vif par an

Biologique

Le présent document est délivré conformément au règlement (UE) 2018/848 et certifie que l' opérateur satisfait aux exigences dudit règlement.

## I.7 Date et lieu

08/11/2022 - L'Isle Jourdain  
 Le Directeur Général,  
 Thierry STOEDZEL

## Signature



## I.8 Validité

Certificat valide du **19/10/2022** au **31/03/2024**

Seule la version électronique disponible au lien suivant : <https://certificat.ecocert.com>, faisant foi.

AVERTISSEMENT: Sauf accord préalable exprès et écrit d'ECOCERT FRANCE, la référence à la certification ECOCERT FRANCE (ou 'ECOCERT') et l'utilisation d'un logo ECOCERT, pour les produits visés ci dessus, par toute personne ou entité autre que le bénéficiaire visé au présent certificat, est interdite

